

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Guilhem BOULAY, Antoine LE BLANC

Durée de préparation : 1 heure ; durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : carte au 1/25 000^e sur la France complétée d'un ou deux documents d'appoint (photographie, document iconographique, texte, document cartographique) aidant à traiter le sujet indiqué

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas

Le jury a pu entendre cette année 15 candidats, qui ont obtenu des notes entre 5 et 19.

Les conditions de l'oral étaient les mêmes que l'an dernier : carte topographique au 1/25 000 systématiquement accompagnée d'un document annexe devant lui aussi être obligatoirement commenté. Les sujets restent orientés thématiquement.

Le jury n'ayant, en aucun cas, l'intention de piéger les candidats, les documents annexes doivent toujours être pensés comme des compléments pour comprendre et analyser plus finement un enjeu important présenté par le sujet thématique. Si tous les candidats ont bien pris en considération le document annexe, force est de constater que tous n'ont pas tenu compte de l'intitulé du sujet.

Le jury a apprécié le bon niveau de la préparation des candidats et notamment certains exposés très bien maîtrisés. La clarté d'exposition, la maîtrise des enjeux et la capacité à répondre à des questions complexes ont impressionné le jury. Les échanges avec les candidats ont de plus très souvent montré les capacités critiques des étudiants, participant par là au plaisir du jury à les entendre.

Le jury a également valorisé la capacité de certains candidats à présenter des points de leur exposé comme des hypothèses plutôt que comme des affirmations, quand ils n'avaient aucun élément permettant de trancher. Si tous les documents permettaient en effet de mettre en avant certains éléments, il était cependant évident qu'ils ne pouvaient pas rendre intégralement compte de la complexité socio-économique des territoires présentés. Le jury a donc apprécié les candidats capables d'exploiter les documents de façon pertinente, en mettant en avant des informations neuves, mais en ne leur faisant pas dire ce qu'ils ne présentaient pas.

Les localisations restent un élément à travailler. Le jury a constaté beaucoup d'erreurs, certes parfois minimes ; mais, au-delà des erreurs, la pertinence de ces localisations peut être largement et facilement améliorée. On rappelle qu'il existe de nombreux moyens de situer une carte, à différentes échelles, et qu'il est bienvenu de proposer une situation pertinente par rapport au thème proposé pour l'étude de la carte. D'autre part, si le jury n'exige pas la maîtrise de notions de géographie physique complexes, les candidats doivent pouvoir justifier l'emploi de termes spécifiques, par exemple lorsqu'ils tentent (à juste titre) de caractériser le site d'une ville (« ria », « lido ») ou un paysage (« huerta »). Le jury a demandé des explications lorsque les termes employés étaient erronés (« affleurement » pour « escarpement », « terrasses » ou « polders » en l'absence de ces formes).

Les morphologies et dynamiques urbaines sont souvent mal connues et mal définies. Le jury a constaté beaucoup d'erreurs concernant la définition et l'explication de processus et de formes (types de banlieues, périurbanisation, mitage...). Les activités, en revanche, sont généralement correctement définies, souvent grâce au thème du sujet ; elles ont toutefois donné lieu à quelques contresens importants sur certaines cartes, qui ont été sanctionnés. Au cours de l'entretien qui suit la présentation orale, le jury propose au candidat des pistes pour lui permettre de se corriger ; lorsque ces indications sont correctement comprises et développées, le jury a largement atténué la prise en compte du contresens initial.

Le jury a été relativement satisfait de la qualité de la structure des exposés, souvent bien articulés, présentés de manière méthodique au cours d'un oral fluide et respectant les formes exigées, notamment le temps. Les candidats ont été bien formés à l'exercice, ce que le jury note très favorablement.

Enfin, les candidats doivent pouvoir proposer des formulations pertinentes dans leurs appréciations : le jury a apprécié lorsque les candidats évitaient de considérer toutes les densités comme « extrêmement fortes » ou « extrêmement faibles », toutes les intersections d'axes comme des « carrefours très importants », toutes les zones industrielles comme « gigantesques », tous les vignobles comme « exceptionnels ». Au contraire, des appréciations tempérées et nuancées, lorsque la carte et le thème le suggéraient, étaient valorisées.

Sujets proposés (toujours centrés autour de la carte topographique au 1/25000^e) :

Dreux, une périphérie du Bassin parisien (document annexe : carte de l'évolution démographique de la région)

Le littoral breton sur la carte de Lannion (document annexe : photographie)

De la banlieue au périurbain : Evry-Melun (document annexe : photographie)

Paysages d'histoire : les Forêts de Verdun (document annexe : photographie)

L'organisation de l'espace sur la carte de Bar-sur-Aube (document annexe : photographie)

L'agriculture sur la carte de Tarascon - Saint-Rémy de Provence (document annexe : photographie)

L'urbanisation sur la carte de Nîmes (document annexe : extrait du diagnostic d'un document d'urbanisme)

Le fait industriel sur la carte de l'Etang de Berre (document annexe : carte extraite de *La Provence*)

Une petite ville de moyenne montagne : Digne-les-Bains (document annexe : extrait de la fiche communale INSEE)

Activités et organisation de l'espace sur la carte de Mimizan (document annexe : extrait de la fiche communale INSEE)

Une grande vallée : la carte d'Agen (document annexe : carte des projets de LGV sud ouest)

Niort, une centralité régionale ? (document annexe : carte de l'évolution démographique dans la région)

Une frontière montagnarde : la carte de Morez-Les Rousses (document annexe : carte de l'orientation économique des bassins de vie de la région)

La montagne vide ? La carte de Moyenne Tinée – Parc du Mercantour (document annexe : photographie)

La périphérie d'une métropole régionale : la carte de La Brède (document annexe : carte de l'évolution démographique de la zone)